

L'EXCOMMUNIÉ

ORGANE DE LA LIBRE-PENSÉE

BUREAU CENTRAL DE VENTE : A LYON, rue Quatre-Chapeaux, 7, au 2^e. — A PARIS, chez Roy et C^{ie}, rue du Croissant, 13.

AVIS AUX LIBRAIRES

Nous avertissons MM. les Libraires que le BUREAU CENTRAL DE VENTE du journal *l'Excommunié* se trouve désormais transporté, à LYON, rue QUATRE-CHAPEAUX, 7, au 2^{me}.
Nous les prions donc de nous y adresser à l'avenir leurs lettres et leurs demandes.

CARILLON ÉLECTRIQUE

ROME. — 17 novembre. — On attend d'heure en heure l'archevêque de Paris...
Son appartement est tout prêt... Il a été loué pour six mois SEIZE MILLE CINQ CENTS FRANCS...
C'est peu pour le ministre d'un dieu de pauvreté!
NEW-YORK. — 12 novembre. — Aujourd'hui vendredi, Pex-père Hyacinthe a déjeuné avec une énorme tranche de filet bifteack...
C'est l'événement du jour...
JÉRUSALEM. — 13 novembre. — Un *Messie* vient d'apparaître dans les montagnes de la Judée...
C'est le vrai, dit-on...
RIVES DU NIL. — 15 novembre. — On a montré à l'impératrice Eugénie un tombeau très-curieux...
Les hiéroglyphes dont il est orné attestent un minimum de 13,000 ans d'existence!
MEXICO. — 18 novembre. — On vient de trouver une statue en or de *Quetzalcoatl*, ancien dieu mexicain qui présidait à la guerre...
On sait que, lors de l'invasion espagnole, les murs de son temple, à Mexico, étaient revêtus de 136,000 crânes humains!
MILAN. — 16 novembre. — On vient d'incarcérer le prêtre Z. Luizi, âgé de 45 ans, maître élémentaire, accusé d'actes obscènes...
Il a été surpris, rue Sarga, en flagrant délit!

DERNIÈRES NOUVELLES

ROME. — 18 novembre. — La garde des 630 stalles du concile sera confiée aux zouaves pontificaux...
Naturellement...
— 19 novembre. — Les évêques américains commencent à arriver...
On a l'air, au Vatican, de les regarder d'un œil méfiant...
Est-ce parce qu'ils viennent d'un *Monde Nouveau*?
(Agence indépendante.)

A VOL D'EXCOMMUNIÉ

Demain dimanche, 21 novembre, les adhérents au Congrès philosophique de Naples se réuniront, vers une heure, dans la salle Valentino, pour élire leurs délégués et arrêter le programme que ceux-ci devront arborer.
Évidemment, chacun de nous a le droit de se présenter comme mandataire ou de proposer un candidat...
L'Excommunié use immédiatement de ce droit en indiquant le citoyen Louis Andrieux, avocat, comme un des plus dignes représentants de la Libre-Pensée Lyonnaise.

Cette réunion sera privée. Pour y pénétrer, une lettre d'invitation personnelle est donc indispensable.

Comme il a été décidé que les listes de souscriptions circuleraient jusqu'au 1^{er} décembre, les citoyens, dépositaires de ces listes, sont priés de venir prendre, dans nos bureaux, les lettres destinées à leurs souscripteurs.

Les bureaux de *l'Excommunié* resteront ouverts, vendredi et samedi, de huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et, le dimanche, jusqu'à midi.

L'Excommunié se félicite d'avoir, le premier en France, lancé et propagé l'idée du député patriote Ricciardi...

De la plupart de nos départements, nous sont arrivées des lettres d'adhésion...

Dans toutes les villes de l'Italie, la jeunesse organise des *meetings* pour le 8 décembre...

Qui, dans ces derniers jours, n'a entendu les retentissantes adhésions de Garibaldi, de Victor Hugo, de Quinet et de plusieurs autres glorieuses notabilités?

L'Europe s'émeut... et, dans trois semaines, elle tiendra ses yeux fixés sur l'Assemblée de Naples...

Cette manifestation de la Libre-Pensée deviendra une formidable protestation...
Au printemps, celle de Genève...

Dimanche dernier, les décisions de l'Assemblée générale de l'Enseignement *libre et laïque* ont réalisé les espérances que nous avions manifestées...

Très-prochainement, deux écoles, l'une de filles et l'autre de garçons, seront ouvertes à la Croix-Rousse et aux Brotteaux...

Nous félicitons chaleureusement de ce précieux résultat la Société de l'Enseignement *libre et laïque*... En retardant jusqu'à l'année prochaine l'ouverture de ses écoles, elle aurait subi un échec matériel et moral des plus graves, tandis que sa résolution va précipiter le mouvement qui s'opère en sa faveur...
Nous sommes persuadé que l'an prochain elle pourra ouvrir de nouvelles écoles dans plusieurs autres quartiers de notre ville...

Assurément, les chers Frères Ignorantins ne seront pas contents... mais, c'est un tout petit malheur...

Pères et mères de famille, lisez ce curieux calcul qu'a fait, cette semaine, un des rédacteurs de la *Réforme*.

L'enfant, confié aux bons Frères, passe, dans leur école, 1,540 heures par an...

Or, 100 minutes par jour sont dépensées en prières... cela fait, par an, 23,000 minutes de perdues, ou environ 380 heures!...

A ces 380 il faut ajouter 160 heures de dimanches...

Total : 540 heures... perdues!

Reste un millier d'heures pour les études. Mais ces études comprennent le catéchisme et l'histoire sainte... qui dévorent au moins deux cents heures!...

Donc, sept cent quarante heures de prières, de catéchisme et d'histoire sainte contre huit cents heures accordées à l'écriture, à l'orthographe, à la lecture, à l'arithmétique, à la grammaire, à la géographie, à l'histoire de France, au dessin, etc., etc...

De plus, combien d'enfants sont obligés de chanter à l'église, de servir des messes, d'aller aux enterrements, d'assister aux mariages, etc. !...

Et les heures dépensées au catéchisme fait dans l'église, aux confessions, aux communions...

Et, le reste!...

Y a-t-il lieu de crier : Vive l'enseignement noir?!

Quoi qu'il en soit, la Société de l'Enseignement *libre et laïque* se compose actuellement de près de cinq cents membres...

Et elle ne fait que de naître!

La conférence publique donnée à son profit, dimanche dernier, dans la salle Valentino, a produit CENT DIX-SEPT francs et quelques centimes...

Et pourtant l'entrée était gratuite...

Il est vrai que l'assemblée avait été contente de l'orateur Andrieux...

Libres-penseurs Lyonnais, les illuminations et les réclames de l'*Immaculée-Conception* approchent...

Déjà nos jésuites préparent leurs lampions, et nos marchands leurs étalages...
Et nous?!

DENIS BRACK.

Cette semaine, on nous a fait part de douze à quinze enterrements civils...

Nous en parlerons dans notre prochain numéro...

Ces enterrements civils ont eu lieu sur divers points de la France, tels que Vienne (Isère), Aix-les-Bains (Savoie), Nonancourt (Eure), Moissac (Tarn-et-Garonne), La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), etc...

A chacun de ces enterrements, des discours ont été librement prononcés...

Nous demandons donc, à Lyon, pour nos cérémonies funèbres, la liberté comme à Moissac ou à La Ferté-sous-Jouarre.

D. B.

Lettres du pays de Torquémada

XII.

Je me reporte et vous prie, mon cher Brack, de vous reporter avec moi à la fin de ma dernière lettre, qui n'était pas, si j'ai

bonne mémoire, d'une logique trop rigoureuse et sur laquelle je dois revenir.

Si je ne me trompe, et m'appuyant sur les observations de feu l'abbé Desgenettes, qui a prétendu, dans son *Manuel* de l'Archiconfrérie, qu'il est impossible que la Vierge ne fasse pas ce qu'elle veut, j'ai dit que, dans ce cas, la Vierge était aussi puissante que Dieu, et j'en ai conclu que deux puissances égales se neutralisant mutuellement, ni Dieu ni la Vierge n'existaient.

Or, ce n'est pas là ce que j'aurais dû dire. Je vais donc rectifier, car n'ayant pas, comme le pape, la ridicule prétention de me croire infaillible en quoi que ce soit, je ne fais nulle difficulté de reconnaître et de réparer mes erreurs. C'est bien entendu, je reprends et je dis :

Deux puissances égales et agissant en sens contraires l'une de l'autre se neutralisent mutuellement, c'est très-vrai, mais ne s'anéantissent pas pour cela et peuvent parfaitement coexister.

Ainsi, par exemple, deux machines, deux locomotives de même force, de mêmes dimensions, de conditions identiques et chauffées toutes deux à un même degré de vapeur, ne pourront, placées sur la même ligne et l'une en opposition de l'autre, ni avancer ni reculer, si elles doivent exécuter le mouvement sans secousse, sans choc; ou elles se briseront toutes deux si, lancées de loin l'une contre l'autre, elles se heurtent ensemble en un point quelconque. Alors, elles seront brisées, détruites, mais non réduites à néant : les débris resteront et, avec ces débris, il sera toujours possible et facile de prouver qu'elles ont existé.

D'après ceci, l'affirmation de l'abbé Desgenettes, de l'égalité de puissance de Dieu et de la Vierge n'est donc pas suffisante pour prouver par elle seule la non-existence, le néant de ces deux êtres hypothétiques.

Mais voici les réflexions que peuvent se faire les fidèles.

S'il est impossible, comme l'affirme M. Desgenettes, que la Vierge ne fasse pas ce qu'elle veut, il faut, ou que ce qu'elle veut soit toujours d'accord avec la volonté de Dieu, ou que celui-ci soit l'humble et fidèle serviteur, c'est-à-dire, par conséquent, l'inférieur de celle-là. Dans ce dernier cas, ce n'est plus Dieu qui est Dieu ou le maître, c'est la Vierge qui prend sa place, puisqu'elle lui est supérieure et peut, en lui commandant, le contraindre à l'obéissance, sinon, il n'est pas impossible qu'elle ne fasse pas ce qu'elle veut, et M. Desgenettes a alors indignement abusé de la crédulité aveugle, naïve et stupide de ses lecteurs.

Autre observation :

La Vierge, qui n'existe pas de toute éternité, a nécessairement été créée par Dieu, comme tout le reste des humains. Or, le Créateur étant au-dessus de sa créature, la Vierge ne peut être supérieure à Dieu. Admettons

donc, pour faire la partie belle à M. Desgènettes et à ceux qui pensent comme lui, que la Vierge, qui a le pouvoir de faire tout ce qu'elle veut, soit seulement égale à Dieu. Alors, tout ce qu'elle voudra sera toujours d'accord avec la volonté de Dieu. S'il en est ainsi, si elle ne peut et ne veut que ce que veut Dieu lui-même, pourquoi alors lui vouer un culte? pourquoi lui élever des autels? pourquoi la prier? pourquoi ne pas s'adresser directement à Dieu?

La Mariolâtrie devient alors une superstition inutile, une superfétation absolue, nuisible même, en ce sens qu'elle fait perdre le temps des fidèles en instances superflues auprès d'un avocat qui ne veut que ce que veut le juge lui-même. Qu'on se passe donc de son intercession et de son intermédiaire, qui ne servent absolument à rien.

Et, en effet,

Où Dieu veut accorder ce qu'on lui demande par l'entremise de la Vierge, ou il ne le veut pas.

S'il ne le veut pas, la Vierge, qui ne veut que ce que veut Dieu lui-même, ne lui transmettra pas la demande et le solliciteur de Marie en sera pour ses frais. Ses prières à la Vierge seront également perdues, s'il demande une chose que Dieu était disposé à accorder; car Dieu — à moins d'être capricieux comme une jolie femme et de n'être plus Dieu — ne peut vouloir que la justice et ne peut la refuser à celui qui la lui demande directement.

Donc, dans un cas comme dans l'autre, le recours à la Vierge est inutile, et le culte qu'on lui rend ne sert absolument qu'à enrichir et engraisser les marchands de litanies, de patenôtres et d'amulettes.

Tout cela, bien entendu, en admettant l'existence de Dieu et de la Vierge.

Mais Dieu et la Vierge existent-ils? Je n'hésite pas, vous le savez, mon cher Brack, à répondre carrément NON, et je vous donnerai prochainement les motifs de ma négation.

En attendant, je vous serre cordialement les deux mains.

Votre frère en impiété,

AD. ROYANNEZ.

Malaga, novembre 1869.

AU PIED DU MUR

Bernière preuve.

N'ayant pas encore rencontré de contradicteur honnête et sérieux, parce que les déistes trouvent plus commode de nous injurier que de nous réfuter, nous avons dû rappeler nous-même leurs principaux arguments en faveur de l'existence de Dieu afin d'en faire justice.

Il en reste encore quelques-uns que nous allons examiner.

Loin de fuir la lutte et de chercher à tourner les difficultés, nous allons résolument au-devant et nous saisissons le taureau par les cornes.

Ainsi, selon la théologie, l'une des plus fortes preuves de l'existence de Dieu, c'est que tous les biens de la terre réunis ne peuvent satisfaire les désirs de l'homme.

La puissance, la gloire, les richesses, une renommée éclatante, l'admiration des peuples, les jouissances les plus délicates et les plus vives laissent toujours un vide profond dans son cœur. Il aspire sans cesse et toujours à je ne sais quel bonheur idéal, absolu, infini, qui n'existe pas en ce bas monde.

Or, — suivez bien le raisonnement, — il n'est pas possible que cette aspiration ardente vers une félicité inconnue, que cette espérance, en un mot, ait été placée dans l'esprit de l'homme si elle ne devait pas être

satisfaite dans une autre vie, avec l'immortalité de l'âme, bien entendu.

Donc, l'immortalité de l'âme est nécessaire, indispensable, logique, évidente. Et comme on ne la saurait admettre sans Dieu, il en résulte que voilà l'existence de Dieu bien et dûment établie du même coup.

Ce raisonnement ne mérite pas, à notre avis, la grande réputation qu'on lui a faite.

Et d'abord, est-il bien vrai que tous les hommes éprouvent ces désirs insatiables d'un bonheur parfait?

Nous ne le croyons pas.

Nous savons bien que la plupart des hommes ne sont guère contents de leur sort; ils ont de si bonnes raisons pour cela que nous ne saurions les en blâmer. Mais on en trouve, et en assez grand nombre, dans les classes moyennes, qui s'estiment heureux dans une modeste aisance.

Il ne manque pas aussi de sages et de philosophes qui ne demandent pas à la vie plus qu'elle ne peut donner, et qui trouvent le bonheur dans une douce médiocrité, dans l'accomplissement de leurs devoirs et l'estime de leurs concitoyens.

Ce sont là des hommes vraiment vertueux et dignes de nos éloges.

Il est vrai qu'il s'en rencontre aussi qui sont animés de sentiments contraires. Oui, il est des hommes gonflés d'orgueil et dévorés d'une ambition que rien ne peut assouvir. Mais ces natures inquiètes, avides, immodérées, sont des exceptions et même des monstruosité que nous devrions combattre au lieu de les encourager par notre sotte admiration.

C'est l'ignorance et le fanatisme qui ont fait les Alexandre, les César et les Napoléon; et il n'est plus besoin de démontrer aujourd'hui que ces hommes étaient mus par un sentiment qui n'avait rien d'idéal ni de divin.

Mais allons plus loin encore. Admettons, avec nos adversaires, que tous les hommes, sans exception, soient possédés de cette manie dont il est question, qui consiste à désirer toujours un bonheur parfait et infini qu'on ne peut trouver sur la terre,

Cela prouverait-il nécessairement que ce bonheur dûl exister?

Certainement non; pas plus que les vœux du pauvre ne prouvent qu'il deviendra riche, ou les souhaits du prisonnier qu'il sera rendu à la liberté.

Qui n'a pas désiré au moins une fois en sa vie de posséder, ne fût-ce que pour quelques heures, la puissance infinie qu'on attribue à Dieu, afin de remettre certaines choses à leur place?

L'un n'est pas plus insensé que l'autre.

Cette fameuse preuve n'a pas plus de valeur que celles que nous avons déjà passées en revue. On peut les mettre toutes dans le même sac.

L'existence de Dieu demeure donc complètement incertaine.

— Mais, nous dit-on, avec de grands yeux étonnés et presque suppliants, il faut bien qu'il y ait quelque chose! et si la matière produit d'elle-même tout ce qui existe, qui donc a créé la matière? —

Nous répondons:

Si vous voulez que *quelqu'un* ait créé la matière, ce *quelqu'un* devient bien plus inexplicable que la matière. En sorte que, pour résoudre une difficulté vous en soulevez une plus grande. Est-ce logique?

Étudiez donc la matière et vous découvrirez peut-être les lois de sa formation. Voilà le domaine de l'homme. Il s'égare s'il s'en écarte.

Vous avez peur du néant?

Pauvres cervelles! Votre peur, pas plus que vos désirs, ne changera rien à ce qui est. Si Dieu est une chimère, ce n'est pas vous qui en ferez une réalité.

Étudiez, travaillez, soyez justes, suivez les lois de la nature et n'abusez de rien; vous serez heureux autant que possible, et si Dieu existait, il ne vous demanderait rien de plus.

Qu'avez-vous à risquer en suivant ce conseil?

PIERRE LAGARGUILLE.

Deux Testaments de Libre-Penseur.

Le droit de mourir sans religion et d'être enterré sans prêtre est imprescriptible, et nulle loi, nulle volonté ne peut l'aliéner.

Il faut seulement que les libres-penseurs prennent les précautions nécessaires pour s'assurer qu'à cette heure suprême leur volonté ne sera pas trahie.

Il suffira pour cela que celui qui voudra mourir en libre-penseur rédige un testament ayant trait à ce seul fait, et qu'il le remette à deux ou mieux à trois de ses amis, qui seront chargés de veiller à la stricte observation de ses volontés.

POPULUS LEO.

Voici donc deux formules que nous recommandons à tous les libres-penseurs qui veulent que leur mort soit digne de leur vie.

PREMIÈRE FORMULE:

Ma dernière volonté est de n'être enterré suivant les rites d'aucune religion, et je donne à, le pouvoir de me représenter auprès de ma famille pour empêcher la profanation de mon corps.

Fait à, le 18

(Société des Libres-Penseurs de Marseille.)

DEUXIÈME FORMULE:

Étant parfaitement convaincu que la raison seule peut nous guider à la recherche de la vérité et à la pratique de la justice pour tous et envers tous, ce qui est le but de la vie; que les religions révélées ne peuvent que renfermer les hommes dans l'erreur et dans l'ignorance;

Je prends la ferme résolution de mourir en libre-penseur et en dehors de toute religion.

Je veux ainsi par ma conduite protester contre l'absurdité des pratiques religieuses et contre les abus qui en découlent.

Et, pour cette raison, je veux absolument que mon enterrement soit purement civil, c'est-à-dire qu'il n'y figure aucun prêtre ni aucun insigne d'aucune religion.

Je charge mes amis N., N. et N. de veiller à la stricte observation de ma volonté.

Pour mettre leur responsabilité à couvert dans le cas où ils rencontreraient l'opposition, soit de la part de ma famille, soit de toute autre part, je les charge de rendre public ce présent testament, que nous rédigeons chacun pour notre compte, et que nous nous remettons les uns aux autres, en nous faisant mutuellement la promesse de veiller à l'exécution de ce qu'il renferme.

J'agis ainsi librement, et parce que telle est ma conviction.

Fait, écrit et signé de ma main, à, le

(Le Rationaliste de Genève)

Le Brick à Brack de la semaine

On nous assure que, dimanche dernier, dans une de nos églises, un père capucin, jeune et joufflu, s'est révélé comme orateur catholique de la plus belle farine, dans une charge à fond contre les journaux libres-penseurs.... *des échos de l'enfer!*

« Qu'ils viennent ici, s'est-il écrié en péroraison, qu'ils s'avancent, tous ces impies, tous ces athées, tous ces journalistes!... je les attends pour les écraser. .. Oui, je les couvrirai de honte s'ils osent se présenter! »

L'effet de cette superbe apostrophe a été terrible....

Nul de nos affreux journalistes n'a osé se rendre à cet appel!

« Pour être saint, il faut être fou, avoir perdu la raison... »

Qui s'exprime ainsi?

Est-ce un excommunié?

C'est le curé d'Ars!

Et pourtant, on est en train... de le canoniser!...

Samedi soir a eu lieu, à Paris, rue des Noyers, une réunion privée, organisée par le Comité d'initiative des Libres-Penseurs de Paris.

La réunion était présidée par le citoyen Germain Casse, qui a eu un véritable succès d'orateur.

On a vigoureusement attaqué le catholicisme.

Symptôme excellent: UN GRAND NOMBRE DE DAMES ASSISTAIENT A CETTE RÉUNION....

Si elles se tournent contre Rome, que restera-t-il au pape?... (Rappel.)

A Poitiers, rue des Curés....

Vient de naître un enfant bizarre.... Une moitié de son corps de la tête aux pieds est du plus beau noir, l'autre moitié se trouve d'une blancheur irréprochable....

Et cela, rue des Curés!... C'est drôle!

Notre collaborateur H. Verlet a consacré ses *Murmures*, du n° 23, à la singulière situation des habitants d'Erceuil privés de leur curé: nos lecteurs, certainement, n'ont pas oublié les péripéties de ce petit drame. Le dénouement aura lieu en police correctionnelle: notre correspondant d'Erceuil nous apprend, en effet, que le tribunal de Senlis a été saisi de l'affaire, et que MM^{rs} Lachaud et Jules Favre doivent plaider pour les fidèles inculpés de désordre.

N'eussent-ils pas mieux fait d'abandonner l'église au préféré de Mgr de Beauvais, et de rester paisiblement chez eux!

Annoncez donc que décidément à M. de Bonald succède un M. Dubreuil, une sorte de Belmontet épiscopal....

Eh! que nous importe le saint, tant que la niche existe!

Le Progrès de l'Eure nous a envoyé une singulière annonce....

Un révérend ministre anglican a fait apposer, dimanche, à Londres, sur la porte de sa chapelle et aux alentours, l'avis suivant:

CHAPELLE DE BETHREDA.

NEW WRIGHT

Qui, avant sa conversion, A été emprisonné trois fois Pour vol avec effraction, Prononcera, ce soir, une adresse évangélique.... Venez, et soyez les bienvenus!

Collecte!... c'est le mot de la fin, naturellement.

Un nommé Subiger va reconstruire sa grange... Il a pour voisin une famille Mans avec laquelle il n'est pas dans les meilleurs termes et dont une parente, d'un âge avancé, passe pour sorcière....

Subiger craint l'influence occulte de cette pauvre vieille.... Si ses maléfices allaient provoquer des accidents pendant la construction de la grange!....

Subiger s'en va exposer ses craintes au curé du village....

Sans doute ce curé va lutter contre ces vieux restes de superstition et ramener son paroissien à des idées plus saines....

Pas du tout... Notre digne curé est allé bravement exorciser, à grands coups d'encensoir, l'aire de la grange future!....

Et cela se passe à Dannemarie, en l'an de grâce 1869, sous le pontificat de Pie IX.

Chargeons! CHARGEONS! CHARGEONS!!!
Ainsi, dans Lyon, depuis huit jours, sonne,
ventre à terre et la trompette aux lèvres,

LA CHARGE

journal illustré, satirique, humoristique,
etc., etc.

Que la charge nous soit légère!

Au compte de l'armée noire, d'après Pierre
Véron....

On vient encore de condamner à Florence,
pour escroquerie, une religieuse qui faisait
le commerce des objets de sainteté de la ma-
nière la plus réjouissante.

Un exemple entre autres.

Une femme gémissait-elle de se voir dé-
laissé par son mari qu'elle accusait de la
tromper, la bonne sœur lui vendait à prix
d'or un scapulaire en lui disant:

— Couchez cela dans le dos de votre mari
sans qu'il le voie, et immédiatement il ces-
sera de folâtrer avec les cocottes d'alentour.

Un jeune homme de seize ans et demi,
Jules-Théophile Teulié, en religion frère An-
sbert, comparait aujourd'hui devant la
Cour d'assises, sous l'accusation d'attentats
à la pudeur commis sans violence sur de
jeunes enfants âgés de moins de treize ans
confiés à ses soins, dans l'école libre de la
rue d'Argenteuil, où il était attaché en qua-
lité d'aide professeur.

Les débats de cette affaire ont eu lieu à
huis-clos. Nous ne donnerons aucun détail
sur les pratiques honteuses reprochées à
l'accusé.

M. l'avocat général Chevrier a soutenu
l'accusation; M. Lachaud a présenté la dé-
fense de Teulié.

Le jury ayant rapporté un verdict de cul-
pabilité, mitigé par l'admission des circons-
tances atténuantes, la Cour condamne Teu-
lié à trois années de prison.

On sait que la statistique officielle a constaté,
parmi les maîtres d'école congréganistes,
DOUZE FOIS PLUS DE CRIMES et QUATRE
FOIS PLUS DE DÉLITS, que parmi les institu-
teurs laïques!

J. LEBRULÉ.

MISCELLANÉES CATHOLIQUES

MARIAGE CIVIL.

Le 11 novembre, à dix heures du matin,
un mariage civil s'est célébré à l'Hôtel-de-
ville de Marseille au milieu d'un grand
concours de libres-penseurs amis des deux
familles.

M. Etienne-Henri Pascal s'est uni à
M^{lle} Fortunée Morin.

En arborant franchement la bannière de
la Libre-Pensée, ce jeune ménage donne un
exemple qui sera souvent suivi dans ce
pays où le clergé est depuis si longtemps
maître absolu.

Honneur à ces familles qui, malgré les
routiniers, les timides et les ignorants,
n'hésitent pas à se déclarer en hostilité ou-
verte avec les croyances malheureuses que
nous ont léguées les temps barbares.

La Science est forte et la Foi agonise!

CÉLIBAT ET CONFESSION.

Voici une petite anecdote bien courte,
bien simple, bien vraie et assez originale,
je crois, pour mériter la publicité que je lui
donne.

Il y a quelques mois à peine, un jeune
homme, de vingt-huit à trente ans, était at-
taché à une église des faubourgs de Mar-
seille comme curé ou vicaire, je ne sais plus
lequel des deux. Aimable et bienveillant, il
était le directeur de conscience le plus re-
cherché de la paroisse par les dévotes de
tout âge.

Charmé par le caractère et la beauté
d'une de ses jeunes pénitentes, le prêtre,
malgré Rome et ses foudres, se souvint un
jour qu'il était homme avant tout, et, obéi-
ssant aux lois de la nature, il devint éperdu-
ment amoureux. Ayant su faire agréer ses
hommages, il jeta bravement le froc aux
orties pour épouser sa trop heureuse pé-
cheresse....

Ce n'est pas un roman de longue haleine,
vous le voyez; mais en revanche n'est-il pas
aussi compét que possible?

Voici maintenant la morale; elle coule de
source:

Le confessionnal est un petit réduit obs-
cur, plein de mystères et de dangers prin-
cipalement pour les jeunes filles et les
jeunes femmes, et où elles ne devraient
jamais aller.

Si l'abbé X... n'avait point été honnête
homme il y aurait probablement à Marseille
une famille de plus dans la chagrin.

Cette historiette a son côté comique, c'est
la colère et l'embarras des autres pénitentes
de l'abbé X... quand elles se croisent avec
lui et sa jeune épouse sur les trottoirs de la
ville ou dans les promenades publiques.

Pères et mères, envoyez donc encore vos
enfants raconter leurs fredaines aux curés de
votre paroisse, mais ne vous plaignez jamais
s'il vous advient quelques mésaventures
désagréables....

On ne rencontre pas chaque jour des
hommes comme mon abbé X...

Ne l'oubliez pas.

CH. LE BALLEUR-VILLIERS.

UNE SINGULIÈRE AFFAIRE

Le dernier fait que relate notre ami Ch.
Le Balleur-Villiers nous amène à parler
d'une assez singulière affaire qui se
poursuit devant les tribunaux de notre
ville.

Il s'agit d'un M. C..., ancien prêtre de
Lyon, qui s'est marié à Genève et se trouve
père de quatre enfants.

Presque tous avec lesquelles il est aux
prises tendrait à établir qu'un prêtre
ne peut ni se marier, ni jamais légitimer
ses enfants.

Ainsi la femme de cet ancien prêtre
serait considérée comme une simple dé-
moiselle, et les quatre enfants, illégitimes,
ne pourraient porter que le nom de leur
mère et demeurerait à sa charge.

Pourtant, cet ancien prêtre est deve-
nu protestant et s'est marié dans une
église du culte évangélique....

Nous nous intéressons au dénouement.

D. B.

LE CONGRÈS PHILOSOPHIQUE DE NAPLES

A M. Henri Verlet, rédacteur de l'EXCOMMUNIÉ.

Ce samedi, 13 novembre 1869.

Cher citoyen,

Je regrette vivement de ne pouvoir me rendre ce
soir à la réunion de mes amis de la Libre-Pensée,
mes forces ne me le permettent point. Je suis d'es-
prit et de cœur avec vous, et je me console de mon
inaction forcée en pensant que vous avez si bien tout
organisé pour un succès éclatant auquel j'applaudis
d'avance.

Salut fraternel.

L. GAMBETTA.

Samedi, jour où cette lettre nous est parvenue,
y avait, en effet, réunion de libres-penseurs à Bel-
ville: l'affluence a été grande; plus de deux mille
adhérents étaient présents et ont sanctionné la nomi-
nation des trois délégués au Congrès de Naples. Les
dames étaient venues en grand nombre: elles ont
paru s'intéresser vivement au succès de notre œuvre
d'affranchissement intellectuel.

Au début de la séance, le président Germain Casse
a donné lecture de la lettre prôchée du citoyen Gam-
betta: elle a été accueillie très-favorablement. Gam-
betta se montre très-intelligent — d'autres le com-
prendront-ils? en brisant net avec son maître et
ancien ami Jules Favre. Tandis que ce dernier s'a-
genouille sur les dalles de Saint-Philippe-du-Roule,
Gambetta combat le catholicisme et les religions ré-
vélées. Il se rattache ainsi bien des sympathies prêtées
à lui échapper: par son indépendance vis-à-vis de
l'orgueilleux fétiche de la rue d'Amsterdam il suscite
en sa faveur des sentiments nouveaux.

Puisse-t-il ne pas s'arrêter dans la voie où il s'est
engagé, et, pour son plus grand profit, se montrant
logique, rompre carrément avec les errements de
maître Favre: ce sera pour lui un grand honneur,
et, quoi qu'on en dise, le Français sait être recon-
naissant.

L'évêque de Rodez, dans un mandement relatif au
Concile, s'exprime ainsi au sujet des libres-penseurs
et du dernier ouvrage du théologien catholique
M. Maret:

« Nous regrettons vivement que ce livre intitulé:
Du Concile général et de la Paix religieuse, soit
sorti de la plume d'un évêque qui s'est trop souvent
qu'il était doyen de la Faculté non canonique de la
Sorbonne, au point de confondre l'époque présente
avec le temps passé. Cet anachronisme a réjoui le ban
et l'arrière-ban des ennemis de l'Eglise et de la pa-
pauté, des gros bonnets et des petits créés de la
Libre-Pensée, qui sont en même temps les ennemis
de..... »

L'évêque d'Evreux ne fait pas preuve d'une moi-
dre bienveillance:

« Les hommes, a-t-il dit dans un pensionnat, les
hommes qui propagent les systèmes sur lesquels se
base la Libre-Pensée, ne craignent pas de s'assimiler
eux-mêmes à ces troupes de brutes. »

Édifions-nous! édifions-nous!

Ces jours passés, plusieurs évêques d'Orient con-
versaient, à Rome, avec leurs collègues d'Italie; on
discutait sur le prochain Concile et l'infailibilité de
Pie IX. « L'un d'eux, écrit-on à la *Liberté*, grand
gaillard barbu, dont la soutane de soie violette était
couverte de taches et imprégnée de tous les parfums
d'Arabie, se prit le nez au beau milieu de la conver-
sation et se moucha sans façon avec les doigts; après
quoi il s'essuya du revers de sa manche. Le procédé
parut très-peu civil à un des monsignori, lequel,
ayant été ébloué par l'Oriental, lui fit observer
avec aigreur que cette façon de se moucher manquait
de convenance, de propreté, et qu'il agirait sagement
en achetant une douzaine de mouchoirs. L'Oriental,
vexé, envoya promener l'évêque italien. Celui-ci, en
colère, dit à son collègue qu'il était un sale. Sur quoi
celui-ci répondit: « Si je suis sale à l'extérieur, je suis
propre à l'intérieur; mais vous, vous êtes propre à
l'extérieur et sale à l'intérieur. »

L'intervention des pasteurs amis empêcha les voies
de fait; mais depuis lors il y a un froid entre les
Orientaux et les Occidentaux.

Décidément, le Concile nous fera rire.

H. VERLET.

MARTIN LUTHER

Le peuple allemand, plus qu'aucun autre peuple,
a le culte de ses grands hommes. Il y a quelques se-
maines, en Bohême, on célébrait le centenaire de Jean
Huss; il y a huit jours, dans la Saxe, on a fêté l'anni-
versaire de la naissance de Martin Luther.

A cette occasion, nous sommes heureux d'offrir à
nos lecteurs un magnifique portrait de ce grand ex-
communié.

Martin Luther était un homme merveil-
leusement organisé pour la lutte....

Il avait à la fois l'enthousiasme biblique
d'Isaïe, la verve sarcastique de Juvénal et le
génie comique d'Aristophane....

Il opera des miracles.... il fit rire ce pau-
vre Jacques Bonhomme allemand qui n'en
avait pas l'habitude; il légaya aux dépens

des moines, des moineillons et des indulgences
plénières....

Le pape l'anathématise.... il brûle solen-
nellement sa bulle, le 10 décembre 1520, à
Wittemberg, au milieu d'un concours em-
pressé d'étudiants, de professeurs, de bour-
geois qui crient: à bas les papistes!....

Hardi et impétueux, bravant le danger, il
répond à ses amis qui veulent le détourner
d'aller à la diète de Worms:

« J'irai, quand même entre Wittemberg et
Worms on aurait allumé un brasier dont la
flamme toucherait au ciel. »

Luther se présente devant la diète,
se place résolument en face de Charles-
Quint, refuse avec énergie de rétracter ses
principes, fait au contraire l'apologie de sa
conduite au milieu de ses ennemis étonnés de
son audace et de son éloquence.

Echappé à la prison, à toutes les embûches,
il parcourt l'Allemagne, buvant des pots de
bière dans toutes les brasseries, suscitant sur
ses pas des dissidents à l'Eglise, prêchant,
discourant, imprimant, car Gutenberg, son
compatriote, venait de fournir un levier puis-
sant, infaillible, à l'émancipation humaine...
L'IMPRIMERIE!

Serfs des campagnes, bourgeois des villes,
nobles des castels embrassent la cause de
Luther; chaque jour le nombre de ses parti-
sans grossit.

En 1524, on voit les princes réformés, et
avec eux les députés de quatorze villes libres,
protester énergiquement, dans un écrit public
et solennel, contre l'ordonnance de la diète de
Spire remettant en vigueur un décret hostile
aux luthériens....

De là le nom de protestants que les luthé-
riens adoptèrent à cette époque, dénomina-
tion glorieuse qu'ils ont gardée depuis.

L'œuvre de Luther était terminée. Il avait
arraché l'Allemagne au catholicisme, qui al-
lait perdre l'Angleterre sous Elisabeth et la
Suisse réformée par Zwingli et le sombre
athlète Calvin.

Luther avait brisé l'unité catholique de
douze siècles et divisé l'Eglise en deux partis
à jamais irréconciliables.

Le jovial, le terrible, l'impétueux Martin
Luther, plus heureux que les précurseurs de
la Réforme, mourut dans son lit après avoir
dit adieu à sa digne épouse Catherine de
Bora « sa chère côte, son maître, sa doctrine,
sa luthérine » à ses amis, au diable qui, du-
rant sa vie, lui avait joué tant de vilains
tours.

BENJAMIN GASTINEAU.

Comment est né le Concile de 1869.

En quelles circonstances l'idée d'un concile vint
au monde, ou plutôt jaillit dans la cervelle divine de
l'angélique Pie IX?....

Le 8 décembre 1864, le dixième anniversaire de la
« définition dogmatique de la conception immaculée de
la Vierge, mère de Dieu. » la chancellerie romaine
envoya une lettre encyclique et le fameux SYLLABUS,
œuvre d'un jésuite allemand, le P. Schroder, qui
traitait, en 10 chapitres et 80 paragraphes, des erreurs
de notre temps infortuné.

Le 6 juin 1867, dix-sept questions concernant sur-
tout les hérétiques, le mariage civil, etc., furent
adressées aux évêques dans une lettre circulaire.

Le 26 du même mois, le pape prononçait une allo-
cution dans un consistoire secret, en présence de
cinq cents évêques, dans laquelle il leur communi-
quait son désir d'indiquer un concile général, par le-
quel l'Eglise chanterait ses plus beaux triomphes,
convertirait ses ennemis, et proclamerait le règne de
Christ sur tout le monde habité et habitable.

Les évêques répliquèrent dans une adresse, (à Rome
on ne craint pas l'adresse), que leur « cœur était rem-
pli de joie à la perspective de ce concile œcuméni-
que, qui ne pourrait être qu'une source infaillible d'u-
nité, de sainteté et de paix. »

Le pape reçut l'adresse avec enthousiasme et, selon

le vœu de ses fidèles mandataires, il mit le concile sous la protection de CELLE QUI AVAIT FOULÉ AUX PIEDS LA TÊTE DU SERMENT, et promit que, lorsque le concile se réunirait, il serait inauguré à l'anniversaire de l'Immaculée-Conception.

Le 29 juin 1863, la bulle de l'indication du concile fut canoniquement promulguée.

Le 8 septembre de la même année parut la lettre apostolique adressée à tous les évêques du rite oriental séparés de Rome, les invitant à se présenter au synode....

On chargea l'abbé Testa de porter ces missives personnellement aux évêques et aux patriarches schismatiques....

Enfin, le 13 septembre, parut la lettre apostolique aux protestants, par laquelle le charitable père des fidèles les exhortait d'embrasser l'opportunité de ce concile....

Le cœur endurci des schismatiques orientaux ne sembla pas charmé à la politesse de l'invitation. La grâce venant de Rome les toucha peu.

Le patriarche de Constantinople ne voulut pas regarder la lettre, bien qu'elle fût reliée en *maroquin rouge* et blasonnée à son nom en caractères dorés.... Il en savait déjà assez par les journaux et prévoyait que les Pères du concile ne pourraient aboutir qu'à se chamailler de plus belle et à s'arracher barbe et cheveux tout comme autrefois....

Or, ce soigneux patriarche, étant chauve, tient à sa barbe....

Aussi, on prit le superbe volume sur un divan, on le rendit au délégué, on le salua poliment et on le reconduisit....

Le métropolitain de Chalcédonie rendit la lettre avec une simple mais énergique apostrophe en grec, qui signifiait simplement : *f....-moi la paix!*....

L'évêque de Salonique ne donna pas moins de cinq raisons pour décliner l'invitation :

- 1° Qu'en dirait le patriarche?
- 2° Pourquoi un concile à Rome plutôt qu'en Orient?
- 3° Pourquoi le pape veut-il nous attirer dans ses griffes?

4° Le pape porte une épée qui a été défendue par les Ecritures ; qu'il la quitte et qu'il renvoie son armée....

5° Qu'il renonce au *filioque*, qu'il se marie.... et il n'y aura plus de différences graves dogmatiques entre les Grecs et les Latins....

L'évêque de Trébizonde, plus *farceur*, à la vue de l'encyclique, se pâma comme une jeune fille devant une riche corbeille de mariage....

Il reçut la lettre, la regarda avec délices, l'admira, la porta à son front, à sa bouche, à sa poitrine, la promena un peu partout en somme, la tourna et retourna dans ses mains, jeta de petits cris joyeux :

« O Rome!... ô saint Pierre!... ô le saint Père!... »

Et finit par déclarer qu'il ne savait pas lire les caractères latins, qu'il ignorait cette langue, et qu'il ne sentait nullement la nécessité et n'avait nullement la curiosité de se rendre au concile....

Bref, le concile de Rome ne sera œcuménique que pour les Latins....

PETRUCELLI DE LA GATTINA.

FEUILLETON DE L'EXCOMMUNIÉ

HISTOIRE AUTHENTIQUE

DE LA

NONNE DE CRACOVIE

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Après de longs mois, malgré tous les efforts tentés par le clergé pour étouffer cette affaire, en dépit des dénégations persistantes de la presse ultramontaine, l'affaire des carmélites de Cracovie approche enfin du dénouement.

Nous apprenons qu'à la date du 3 novembre, le tribunal de cette ville, sur le rapport de M. le procureur impérial, a décidé la mise en accusation de plusieurs religieuses, complices de l'emprisonnement illégal et inhumain de la sœur Barbara. L'accusation portait sur « des délits contre la sûreté de la vie. » La supérieure actuelle, l'ancienne supérieure et une religieuse vont enfin rendre compte à la justice d'un crime qui a soulevé l'indignation de toute l'Europe libérale.

On lit dans le *Réveil* :

On écrit de Cracovie que le juge d'instruction docteur Gebhart a remis au tribunal le dossier de l'affaire Barbara Ubryk. Le ministère public soutiendra

LE PRÊTRE ET LE SORCIER

(Suite.)

Il y avait là un mensonge bien excusable, et l'apôtre qui les châtiât d'une manière si terrible, aurait dû se rappeler qu'il avait commis trois mensonges bien plus graves quand il avait lâchement renié son maître.

Saint Paul rend aveugle Élymas, qui se permettait d'argumenter contre lui (*Act. des Apôt.*, XIII); il livre un coupable à Satan (*I. Cor.*, v, 5).

Saint Paul dispose donc des mauvais esprits pour les envoyer où il veut, et il s'en sert comme d'instruments pour tourmenter ceux qui ont encouru sa réprobation.

L'Eglise a hérité de ces pouvoirs.

Quand elle excommunie un individu, elle le livre à Satan, en suivant l'exemple de saint Paul : « *De même que les apôtres avaient le pouvoir de chasser les diables du corps humain, aussi avaient-ils le pouvoir de faire entrer les mêmes esprits aux corps de ceux qui méritaient une punition aussi notable; et ce POUVOIR APPARTIENT à tous les prêtres* (1). »

Un domestique du comte Stilicon ayant été excommunié par saint Ambroise, le diable se saisit de lui et se mit à le déchirer, comme le raconte saint Paulin, dans son Discours sur saint Ambroise.

Saint Thomas dit que l'excommunié étant destitué de cette protection spéciale que Dieu exerce sur les enfants de l'Eglise, le diable reçoit un plus grand pouvoir de le maltraiter, tant spirituellement que corporellement (2).

L'Eglise déclare que par l'EXCOMMUNICATION, elle peut attirer sur celui qui en est frappé les châtiments les plus rigoureux.

Elle lui interdit l'entrée des lieux saints et la participation aux sacrements; elle le prive du bénéfice des prières qui profitent à tous les chrétiens; elle défend aux fidèles de communiquer avec lui, de lui donner ou vendre des aliments, de le recevoir, de lui parler, de le saluer; elle en fait un lépreux, un paria que chacun doit éviter avec horreur; elle l'abandonne aux diables qu'elle charge de le torturer.

Si l'EXCOMMUNIÉ persiste dans son état d'impureté et refuse de se soumettre à l'autorité de l'Eglise, on emploie contre lui

(1) EVEILLON, *op. cit.*, t. I, p. 48.
(2) *In 4^e Sent.*, Dist. 48, *quast.* 1.

l'accusation dans toute son étendue, et les inculpées seront poursuivies pour violences et blessures graves.

Les inculpées sont au nombre de trois; Marie Wenzkyk, la supérieure actuelle du couvent des carmélites; Thérèse Kosiwkievicz, et la supérieure précédente, Ksanara Josaf.

(Suite.)

Le peuple se rassembla pour attaquer le couvent des carmélites et celui des jésuites dont on racontait qu'ils avaient non-seulement eu connaissance de ce qui se passait, mais que c'étaient eux qui avaient empêché la relation du défunt père Klugier d'arriver au pape.

Pendant que les masses se partageaient entre les deux couvents, le procureur général trouva le temps de faire transporter Barbe Ubryk à l'hôpital, pour la soustraire à l'ovation du peuple qui méditait un lugubre cortège à travers la ville avec la malheureuse, que sa miraculeuse délivrance avait déjà beaucoup ébranlée et égarée.

Les deux supérieures avec quatorze religieuses, ainsi que le prieur du couvent des carmes de Czernay, le père Julien Kozubski, furent arrêtés et conduits en prison.

L'agitation des habitants de Cracovie con-

tinue et les forces militaires ne parviennent qu'à grande peine à empêcher la démolition de tous les couvents. Celui des carmélites de Cracovie et des carmes de Czernay ont cependant subis de grands dégâts.

La sentence est fulminée avec une solennité lugubre, les cloches sonnent le glas funèbre, le prêtre donne lecture du jugement fatal, lance l'anathème accompagné des malédictions les plus épouvantables; puis il jette à terre le cierge qu'il tenait allumé, le foule aux pieds en déclarant qu'*ainsi s'éteigne la lumière du maudit!*....

Dès lors, l'EXCOMMUNIÉ est considéré comme retranché de l'humanité. Nul ne doit avoir de relation avec lui, sous peine de partager son sort et de subir les mêmes châtiments.

Les formules de malédictions contiennent une foule de calamités que le prêtre appelle sur la tête du condamné.

C'est donc bien là une *magie noire*, consistant en un rituel destiné à maléficer les personnes; c'est, sous une autre forme, l'équivalent de l'envoûtement.

Voici un exemple de ces formules :
« *Que personne ne communique avec lui, ne le reçoive au marché, au four, ni au moulin, ne mange ou boive avec lui, ne lui parle, n'ait aucun rapport au moyen de vente, d'achat, ou de quelque manière que ce soit* (1). »

On dénonce la sentence aux voisins, afin qu'ils évitent toute communication avec le condamné, s'abstiennent de lui donner l'hospitalité, de lui offrir aucune consolation, de lui adresser la parole, sous peine d'être traités comme lui (2).

A.-S. MORIN (*Miron*).

(La fin au prochain numéro.)

PETITE CORRESPONDANCE

- GEORGES ALEXANDRE. — Rien de changé... Surveillez-moi ce brigand-là!
BOUVIER (Anse). — Vous avez tourné la question avec beaucoup d'esprit, mais...
CL. LUZET. — Reçu.
L. SUGAS ET SES AMIS. — Acte et langage de bons citoyens.
EUG. ROLLAND. — Recevez lettre.
L. LAGRANGE. — Nul, dans nos bureaux, ne se rappelle avoir reçu ce que vous annoncez.
LAURENT. — Grains de sel!... Il faut des chevrotines...
DE MILLE. — De l'entrain... mais trois de faux!
FR. DAUTHIER. — Merci de ces bons renseignements. — Continuez.

(1) *Ev.* *loc. cit.* II, p. 116, 117.
(2) *Ibid.*

Comme il arrive souvent dans les occasions où la confusion qui règne ne laisse pas à tout le monde sa liberté d'esprit et où on oublie souvent le plus essentiel, ici aussi on avait oublié de s'assurer du principal témoin, du père Lewkowicz par qui le crime avait été divulgué; et, lorsque le procureur y songea et le fit citer, on apprit avec surprise sa mort subite.

On ne trouva que des fragments de lettres qui, tout en traitant de la question, ne jetèrent aucune nouvelle lumière sur l'affaire.

Cette mort subite d'un homme bien portant il y a quelques jours encore et que personne ne savait atteint d'un mal quelconque, est un mystère qui aggrave la position et laisse facilement naître la supposition que pour rendre impossibles des révélations accablantes, on n'a pas reculé devant un nouveau crime.

Du 21 au 29 juillet, trois perquisitions eu-

- G. GOUPIL. — Curieux boniment... à bientôt.
L. HÉRAULT. — Un ami de plus... tant mieux! — Dimanche, après la réunion.
P. LAC... x — Laissez-là, laissez, croyez-nous, le langage des Dieux!
MARIUS DEF... — Bon.
HIP. LA LOGE. — Bravo... tout cela, excellent... Nous allons commencer.
FERD. ROB... — Merci de ces francs encouragements.

EN VENTE

Chez tous les Libraires et au Bureau des journaux, 34, rue Tupin

SATIRES

PAR

Pierre LAGARGUILLE

40 centimes

50 centimes rendu franco dans toute la France.

EN VENTE

Chez tous les Libraires de Lyon

et aux Bureaux de l'Excommunié, rue Quatre-Chapeaux, 7.

LE PARADIS

A VOL D'EXCOMMUNIÉ



Le volume, 25 centimes.

35 centimes rendu franco dans toute la France.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE PLUTARQUE POPULAIRE

ILLUSTRÉ

Biographies historiques et anecdotiques des hommes du jour.

4^e LIVRAISON

De MONTALEMBERT—Henri ROCHEFORT

10 CENTIMES la LIVRAISON

L'un des gérants : SAVIGNY.

Lyon, Association typographique. — Regard, rue de la Harpe, 12.

rent lieu dans le couvent des carmélites; celle du 28 dura toute la journée.

On a trouvé une grande quantité de lettres de la supérieure et de ses substitutes, dont le contenu révèle une épouvantable sécheresse de cœur chez ces femmes.

La comtesse de Wenzkyk n'a que trente-sept ans, c'est la fille d'un châtelain polonais, François de Wenzkyk, d'un homme de bien; elle est entrée au couvent contre le gré de ses parents, indifférente aux prières de son vieux père qui l'a suppliée de ne pas l'abandonner.

Thérèse de Kodzierkiewitz est une vieille femme de soixante ans passés.

Tous les écrits qu'on a trouvés dans le couvent ont été saisis.

Pendant la perquisition, les nonnes durent se tenir dans le jardin. Parmi les lettres saisies s'en trouve une du prêtre Piontkiewicz, dans laquelle il se défend énergiquement contre l'accusation d'avoir été, lui, le révélateur du sort de Barbe Ubryk.

Dans la demeure du prieur Kosubski on a trouvé une masse de lettres venant de Rome ou destinées à des personnes de cette ville aussi compromettantes pour l'ordre des carmes que pour la papauté elle-même!....

X....

(La suite au prochain numéro.)